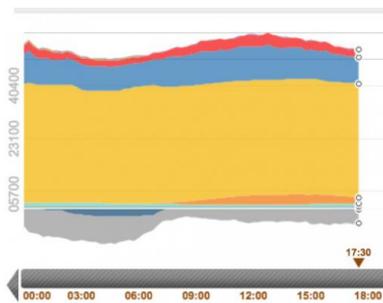


Grève dans les centrales nucléaires: une mobilisation singulière

PAR JADE LINDGAARD
ARTICLE PUBLIÉ LE VENDREDI 27 MAI 2016

L'équivalent de cinq réacteurs nucléaires a été effacé de la production nationale d'électricité depuis deux jours, indique la CGT. Ce n'est pas la première fois que des grèves provoquent des baisses de production, mais il est rare qu'elles découlent d'un mouvement national.

L'équivalent de cinq réacteurs nucléaires, sur un total de 58. Entre mercredi 25 et jeudi 26 mai, c'est la production nationale d'électricité qui a été effacée par le mouvement de grève contre la loi sur le travail, indique la CGT Énergie. Ce n'est pas la première fois que des grèves dans les centrales provoquent des baisses de production. Mais il est rare qu'elles soient décidées dans le cadre d'un mouvement social non spécifique à la situation interne de l'entreprise.



Aucun réacteur n'a été mis complètement à l'arrêt par les grévistes, mais sur certains sites la « baisse de charge » (c'est-à-dire la diminution de la production) a été importante. À Nogent-sur-Seine, dans l'Aube, une tranche de 1300 mégawatts (MW) a été réduite de 1031 MW. Au Blayais (Gironde), une unité a baissé son activité de 60 % et une autre de 40 % (sur quatre au total), privant le réseau de 1000 MW.

« De mémoire, c'est la première fois qu'une baisse de charge est d'une telle ampleur. À ce volume-là, c'est historique », explique Stéphane Obé, secrétaire général de la CGT de la centrale du Blayais. À l'appel de la CGT (majoritaire), rejointe par FO, la grève a été votée dans les 19 centrales du parc nucléaire,

et des baisses de production ont été répertoriées par la fédération Mines-Énergie de la CGT dans plus de la moitié d'entre elles, sur douze sites au total (Belleville, Blayais, Cattenom, Civeaux, Cruas, Dampierre, Flamanville, Golfech, Nogent-sur-Seine, Paluel et Saint-Laurent-des-Eaux).

En début d'après-midi, RTE, le réseau de transport d'électricité, filiale d'EDF, relevait 11 réacteurs partiellement indisponibles à cause de la grève sur neuf sites. L'effet de ces coupes n'était pas perceptible sur l'offre nationale d'électricité, selon l'outil de suivi en temps réel, sur le site de RTE (en jaune la production nucléaire, en bleu l'hydraulique).



Hugo Clément @hugoclement
Centrale nucléaire de Nogent bloquée par la CGT. Entre 80 et 100% de grévistes ce matin selon le syndicat.
08:00 - 26 Mai 2016

Selon EDF, le taux de grévistes était de 9,89 % dans toute la France à la mi-journée. Un chiffre dans la moyenne de la mobilisation contre la loi sur le travail au sein de l'entreprise puisqu'il oscille entre 2 et 17 % depuis le départ du mouvement. Le 21 janvier, une grève contre les suppressions d'emploi annoncées en comité central d'entreprise avait entraîné une baisse de charge de 12 000 MW, soit près de 20 % de la production d'électricité. Plus du double de ce qui a été effacé contre la loi El Khomri.

Des grèves contre l'externalisation d'EDF et pour préserver le tarif agent ont déjà entraîné des baisses de production ces dernières années. En 2009, elles avaient coûté 650 millions d'euros au groupe, selon

SUD Énergie. Mais la grève des 25 et 26 mai a été beaucoup plus médiatisée, dans le contexte social agité que connaît le pays.

Tout est parti de la centrale de Nogent-sur-Seine qui, à la surprise générale, a voté en assemblée générale dès le 24 mai la baisse de sa production. « *On a été un peu surpris de cette décision* », explique Laurent Langlard, le porte-parole de la CGT Énergie. Le mot d'ordre a ensuite été repris dans les AG qui se sont tenues un peu partout dans les centrales. Mais la décision finale de baisser ou non la charge est revenue aux équipes de quart qui pilotent les centrales nucléaires, selon un rythme de travail en 3x8. Pour ces agents travaillant dans la partie nucléaire des centrales, les implications sont lourdes.

L'exercice de leur droit de grève est ainsi contraint. Même s'ils se déclarent grévistes, les agents de conduite sont obligés d'être présents en salle de commande – et touchent 20 % de leur salaire. Surtout, ils ne peuvent pas décider seuls de la quantité d'électricité qu'ils vont effacer. RTE commande à chaque réacteur le nombre précis de mégawattheures (MWh) dont il a besoin pour équilibrer le réseau.

Si une tranche (un réacteur ndlr) produit trop peu, elle reçoit un message d'alerte lui demandant de remonter sa puissance. Ces demandes sont comminatoires et sont donc respectées par les agents. Si bien que les grévistes n'interviennent que sur les unités de production et dans la mesure de ce que leur direction, par l'intermédiaire de RTE, les autorise à faire.

« *Baisser la production, c'est un moyen coercitif mais on l'exerce avec le sens de la responsabilité* », explique Laurent Langlard, porte-parole de la fédération Mines-Énergies de la CGT qui remarque que cette fois-ci « *un grand nombre de tranches ont été déclarées non manœuvrables par EDF* » et donc interdites de baisse de production. Dans certaines centrales, des opérateurs ont fait grève sans baisser leur charge mais en ne répondant pas aux demandes de RTE d'augmenter leur puissance. En cas de baisse de charge, les agents grévistes touchent un salaire limité. Et « *la charge de travail double* », explique à Mediapart un agent de conduite : « *Il y a beaucoup*

de manipulations à faire. Pour réduire la puissance, il faut diluer le réacteur, baisser les grappes de commande dans le cœur du réacteur, traiter les effluents, surveiller des paramètres. Techniquement, ce n'est pas rien. »

« *Baisser la production d'électricité, c'est un symbole* », indique Laurent Langlard pour la CGT Énergie, qui a mis en place un piquet de grève à Montreuil, son siège, pour suivre la mobilisation dans les centrales. **Dans un communiqué**, le syndicat explique que « *la production reprend en main l'outil de travail* » pour exiger le retrait immédiat de la loi sur le travail.

Mais l'opposition à la loi El Khomri n'est pas le seul ressort de la mobilisation des salariés. « *Le contexte à EDF joue*, explique Stéphane Obé, de la CGT de la centrale du Blayais. *La loi travail sera un outil dont pourra se servir la direction pour faire des économies et les faire payer aux salariés, comme elle a commencé à le faire en généralisant le forfait jour.* » Toutes les organisations syndicales de l'entreprise appellent à la grève contre les suppressions d'emplois, pour le maintien de RTE et des barrages hydrauliques dans le giron du groupe et pour l'abandon de l'EPR d'Hinkley Point. La CFE-CGC et Unsa Énergie, sans appeler à la grève, soutiennent le mouvement.



Mais contrairement à la centrale majoritaire, SUD appelle à la grève lors des arrêts de tranche, ces périodes de travaux de réparation et de maintenance des unités de production. Pour Laurent Dubost, délégué syndical de SUD à la centrale de Belleville, seules ces actions permettent le plein exercice du droit de grève des salariés, libérés de la contrainte des enjeux de sûreté.

À Belleville, la mobilisation des salariés a coûté une semaine d'arrêt supplémentaire à EDF selon le syndicat – on estime en général qu'un jour d'arrêt coûte entre 1 et 1,5 million d'euros au groupe. Pour la CGT Énergie : « *Contre la loi El Khomri, sur la situation interne à EDF ou face au gouvernement, on a toujours le même interlocuteur face à nous.* »

Des barrages filtrants ont été dressés à l'entrée de la plupart des centrales en grève. À Dampierre, une quarantaine de militants syndicaux a bloqué l'entrée de la centrale dès 6 heures du matin. Des coupures ciblées d'alimentation ont eu lieu ponctuellement, selon la CGT, au marché de gros de fruits et légumes de Lille et sur des zones industrielles en Essonne, « *pour ne pas*

impacter les usagers, mais l'économie ». Elles n'ont pas été causées par la baisse de la production mais par des actions de salariés grévistes au sein d'ERDF, la filiale de distribution d'EDF.

EDF n'a pas souhaité réagir à ce mouvement de grève et précise que la production d'électricité a été assurée. Selon la CGT Mines-Énergie, sa secrétaire générale, Virginie Gensel-Imbrecht, a reçu un SMS de la part du cabinet de Manuel Valls menaçant de remettre en cause la négociation en cours sur les activités sociales du syndicat en cas de blocage. « *C'est une pression directe* », proteste Laurent Langlard. Le préavis de grève de la CGT est reconductible. Une nouvelle journée d'action avec possible baisse de charge est annoncée le 2 juin.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 28 501,20€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 28 501,20€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.